

Fiche de procédure

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2018/2909(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Critères à appliquer pour évaluer l'impact de la défaillance d'un établissement sur les marchés financiers, sur d'autres établissements et sur les conditions de financement	
Complétant 2012/0150(COD)	
Sujet	
2.50.04 Banques et crédit	
2.50.10 Surveillance financière	

Informations techniques	
Référence de procédure	2018/2909(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	ECON/8/14869